

MESURES DE BRUIT

RAPPORT TRIMESTRIEL



Rapport trimestriel T1 2025

Trafic

- Nombre de mouvements avions
- Mouvements moyens par heure

Source : Système d'information aéronautique

Mesures de bruit

- Localisation des stations
- LDEN par station de mesure
- LAmax par station de mesure

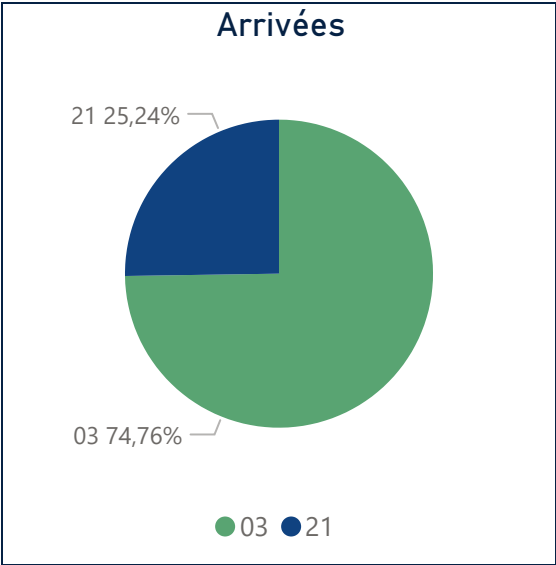
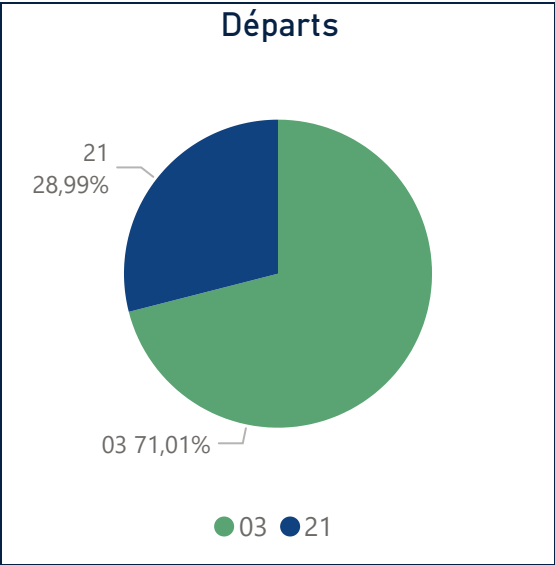
Source : Système de Mesure de Bruit homologué par l'arrêté ministériel du 20 mars 2006.

Evènements invalidés cause vent > à 10 m/s : 52

Le trafic

Nombre de mouvements d'avions et répartition par sens de piste (1).

À Nantes Atlantique, le choix d'utilisation du sens de piste est déterminé en fonction des conditions météorologiques, notamment des vents dominants. Les procédures de circulation aérienne définissent les règles qui s'imposent à toutes les compagnies aériennes, afin de voler en toute sécurité

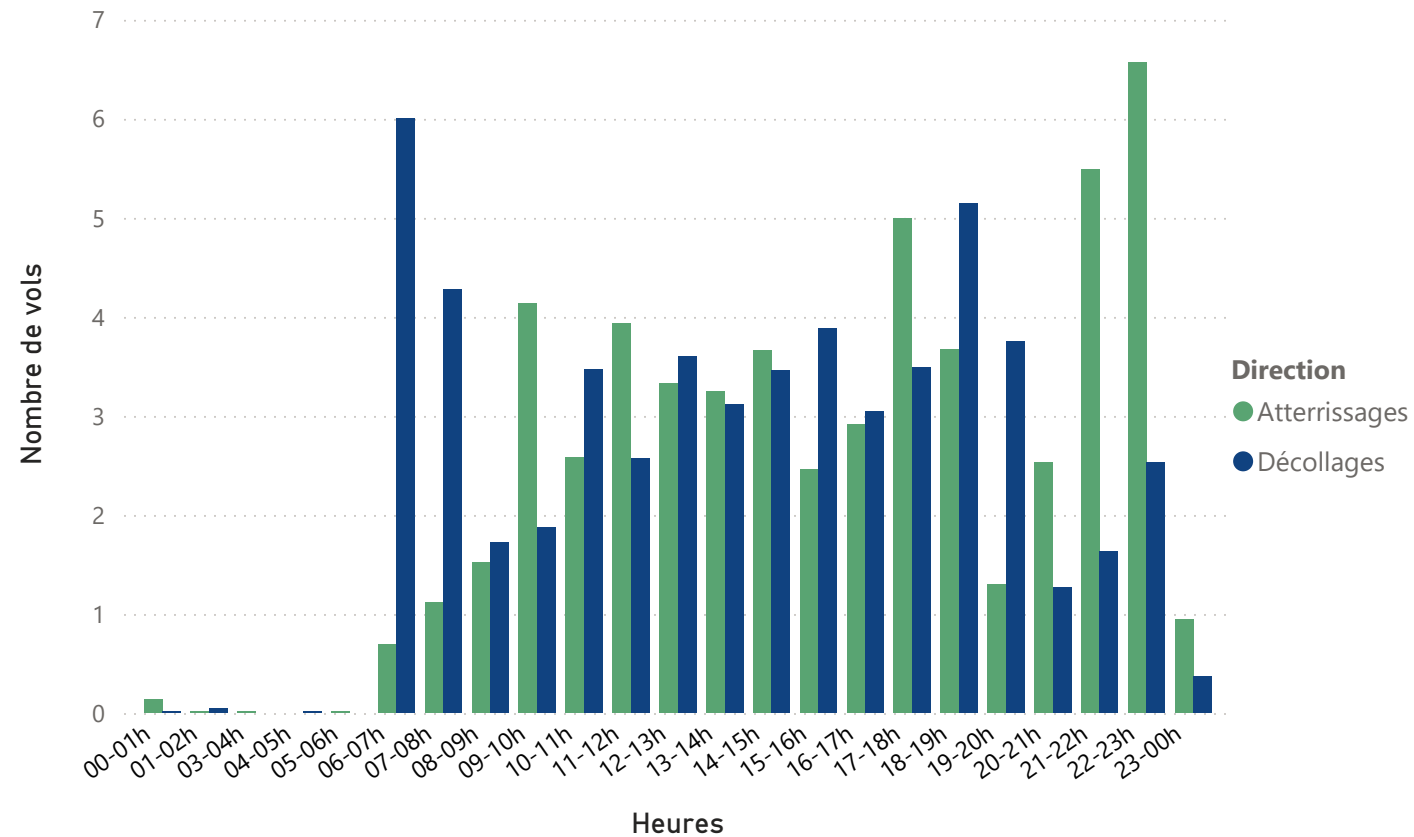


Direction	Piste	%	NB
Arrivées	03	56,2%	3714
	21	43,6%	1254
Départs	03	45,4%	3530
	21	54,4%	1441

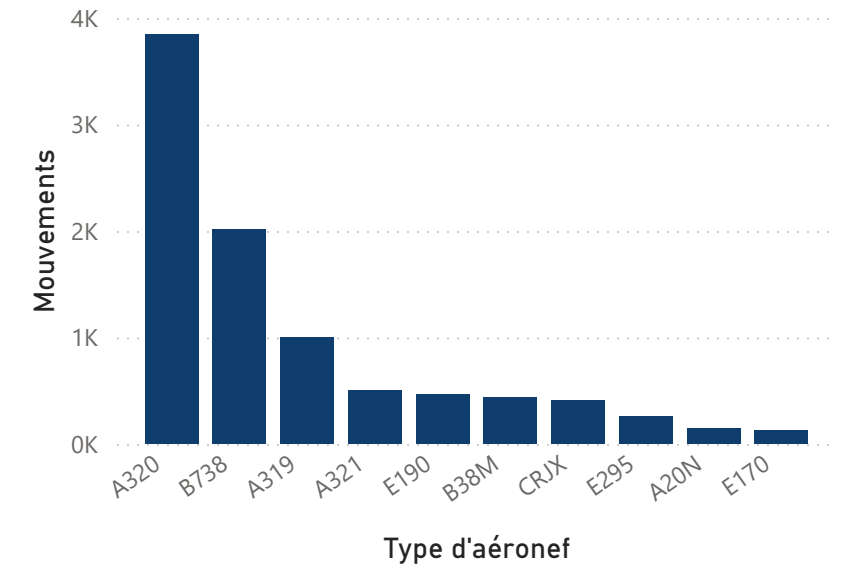
1 Les pourcentages présentés sont arrondis à une décimale. La somme des pourcentages peut donc résulter à un arrondi autour de 100%

Le trafic

Répartition moyenne des atterrissages et décollages par tranche horaire d'une heure



Top 10 des avions les plus fréquents



Légende :

BOEING : B738 = B737-800 B752=B757-200 B38M= B737 MAX

AIRBUS : A318 – A319 - A320 – A321- A20N= A320NEO

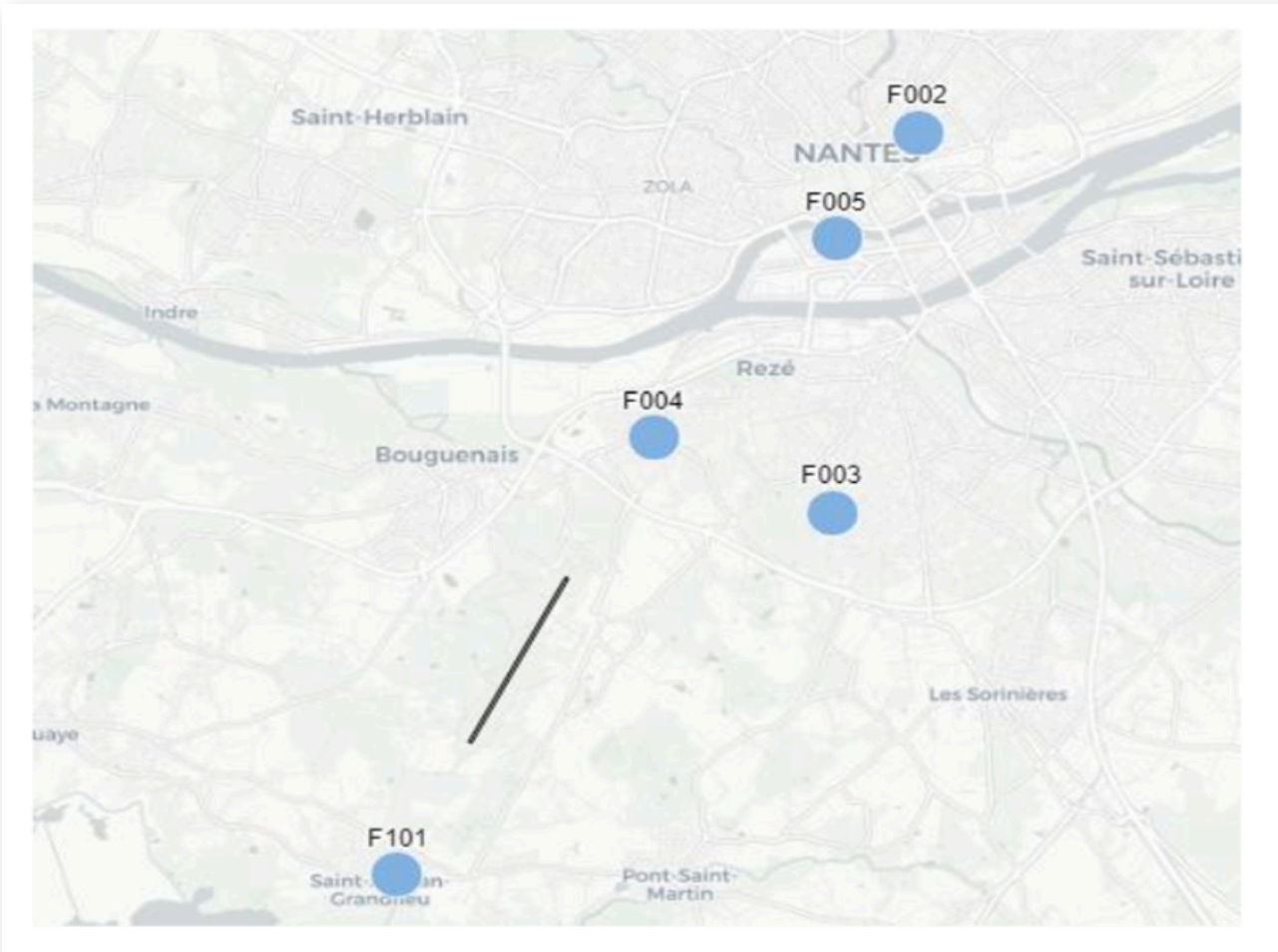
EMBRAER : E190 - E170 - E295=E195-E2

REGIONAL JET : CRJX= CRJ1000

ATR : ATR76

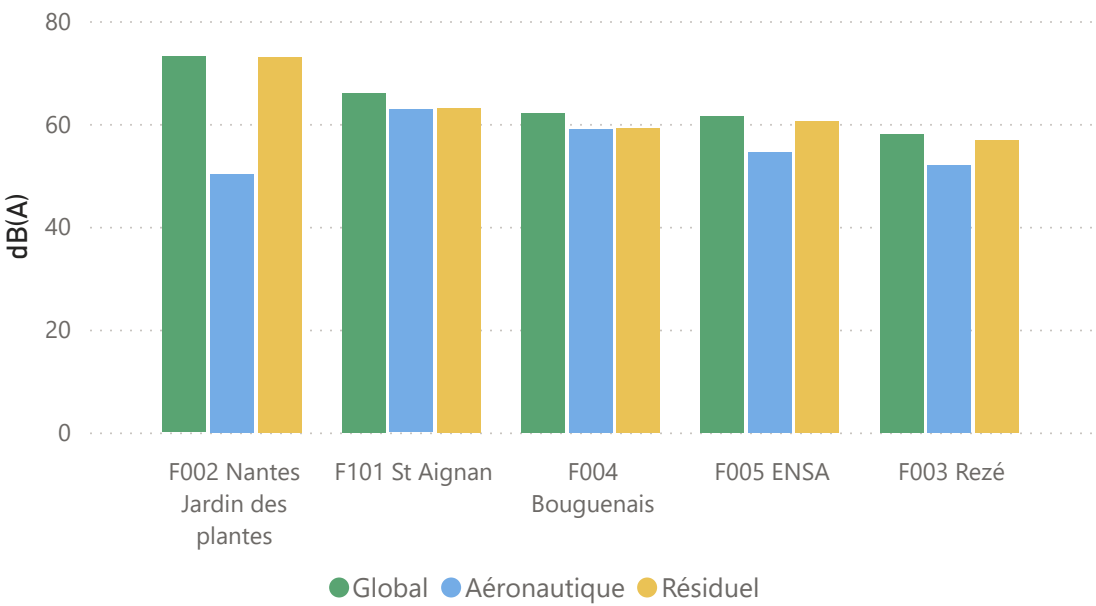
La localisation des stations

STATION	NOM	INSTALLATION	ADRESSE
F002	F002 Nantes Jardin des plantes	2005	Jardin des plantes 15 Rue Gambetta 44000 Nantes
F003	F003 Rezé	2005	Cimetière de la Classerie Rue de la Guilloterie 44400 Rezé
F004	F004 Bouguenais	2019	Centre Marcet 2 Rue Célestin Freinet 44340 Bouguenais
F005	F005 ENSA	2021	Ecole Nationale supérieure d'Architecture 6, Quai François Mitterrand 44262 Nantes
F101	F101 St Aignan	2005	Stade Jean Bertin Place Millénia 44860 Saint-Aignan de Grand Lieu



Les mesures de bruit

LDEN par station de mesure en dB(A)



Station	Global	Résiduel	Aéronautique
F002 Nantes Jardin des plantes	73,08	73,06	50,22
F003 Rezé	58,05	56,80	52,04
F004 Bouguenais	62,12	59,18	59,03
F005 ENSA	61,50	60,54	54,48
F101 St Aignan	65,96	63,12	62,77

L'indicateur énergétique LDEN (Level Day-Evening-Night) représente le niveau de bruit moyen pondéré et calculé en divisant la journée en 3 périodes :

- Le jour (Day) de 06h00 à 18h00
- La soirée (Evening) de 18h00 à 22h00
- La nuit (Night) de 22h00 à 06h00.

Les heures de soirée sont pondérées de +5 dB(A) et celles de nuit de +10 dB(A) afin de prendre en compte la sensibilité au bruit plus accrue sur ces 2 périodes.

On distingue 3 types de LDEN :

- LDEN (Global) : niveau de bruit prenant en compte l'ensemble des composantes du bruit, ce qui équivaut au bruit ambiant, comprenant à la fois le bruit des avions et le bruit de fond
- LDEN (Aéronautique) : niveau de bruit correspondant à l'ensemble des événements de bruit d'aéronefs
- LDEN (Résiduel Local) : niveau de bruit correspondant au bruit de fond hors aéronautique en lien avec les axes routiers et ferroviaires et tout autre bruit

Les mesures de bruit

LAmx par station de mesure en dB(A) en moyenne journalière

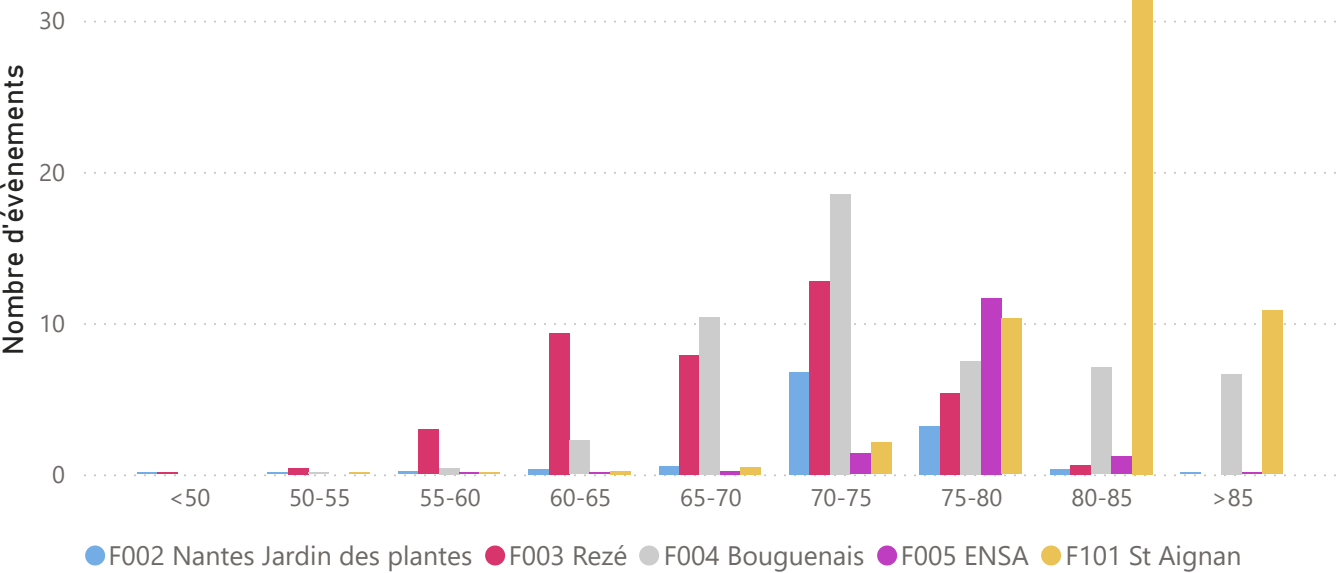
Le LAmx

Le LAmx est le niveau sonore maximum, il est utilisé lorsqu'un bruit présente de larges fluctuations au cours du temps, comme le cas d'un véhicule passant devant un observateur, dont le bruit varie de façon croissante puis décroissante. On mesure alors le niveau maximum du bruit.

Répartition des niveaux sonores LAmx par tranche de 5 dB (décibels)

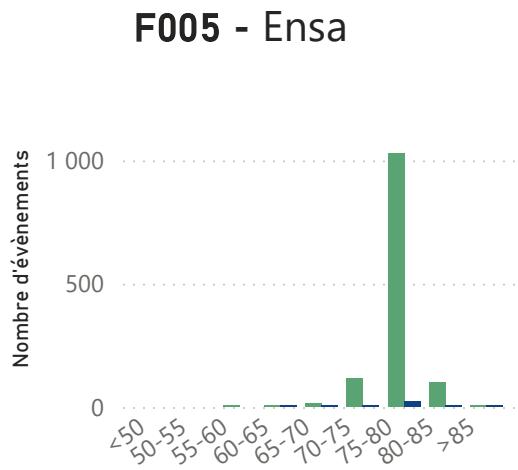
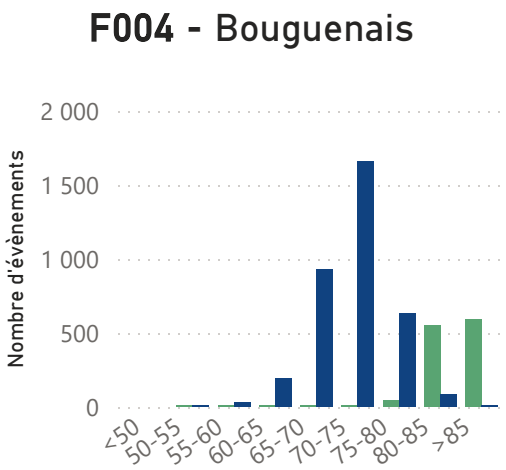
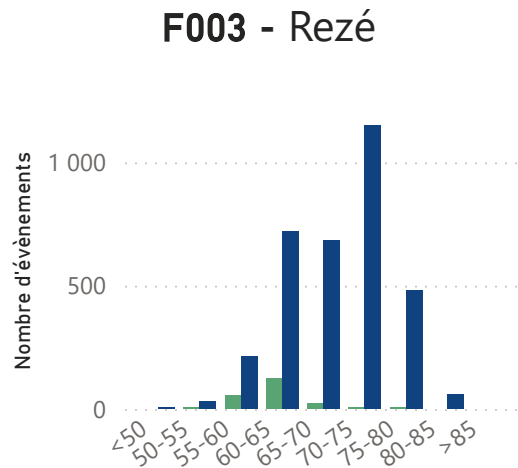
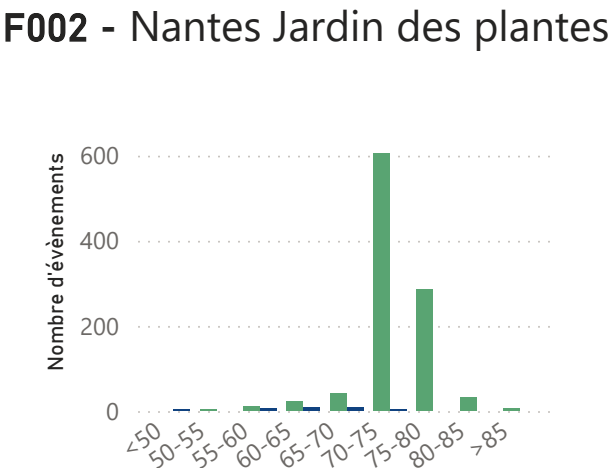
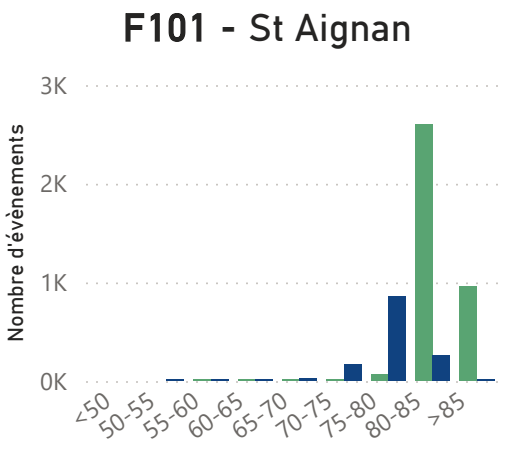
Les graphiques suivants représentent le nombre d'évènements sonores mesurés (en LAmx) par tranche de 5 décibels.

Ils permettent de constater et de comparer, selon la station de mesure, les niveaux de bruit maximum les plus fréquents émis par les avions.



Les mesures de bruit

L'Amax trimestriel par Arrivées / Départs



Légende :
● ARR ● DEP

Les indicateurs de bruit

Évènements bruit invalidés pour raison météo :

Les évènements sont considérés invalides quand une vitesse du vent supérieure à 10m/s est détectée pendant la mesure de l'évènement (= passage de l'avion).

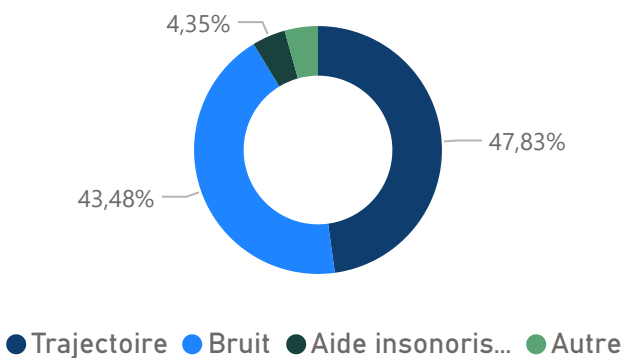
Station	Évènements validés	% validés	Évènements invalidés	% invalidés
F002 Nantes Jardin des plantes	1032	100,00%	0	0,00%
F003 Rezé	3549	99,97%	1	0,03%
F004 Bouguenais	4755	99,92%	4	0,08%
F005 ENSA	1313	98,50%	20	1,50%
F101 St Aignan	5012	99,46%	27	0,54%

Les réclamations

Nombre total de réclamations : 14

Nombre total de réclamants : 5

Répartition par type de nuisance :
(Certaines réclamations identifient plusieurs types de nuisances)



Répartition par mois :

Mois	Nombre de réclamations
Janvier	8
Février	4
Mars	2
Total	14

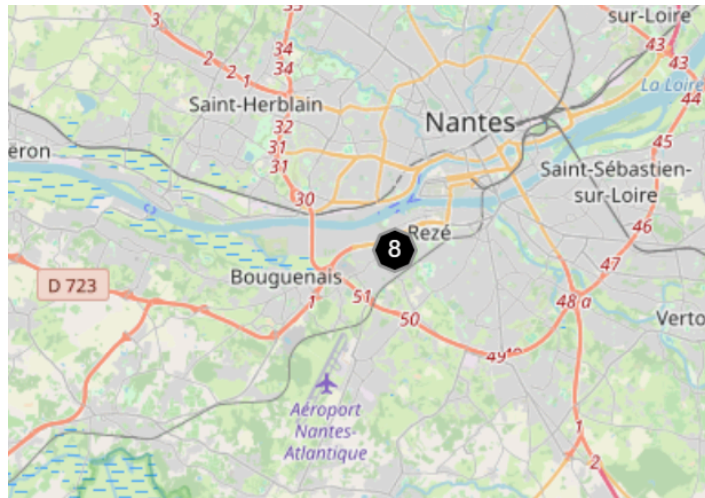
Réclamants par mois :

Mois	Nombre de réclamants
Janvier	2
Février	3
Mars	2
Total	7

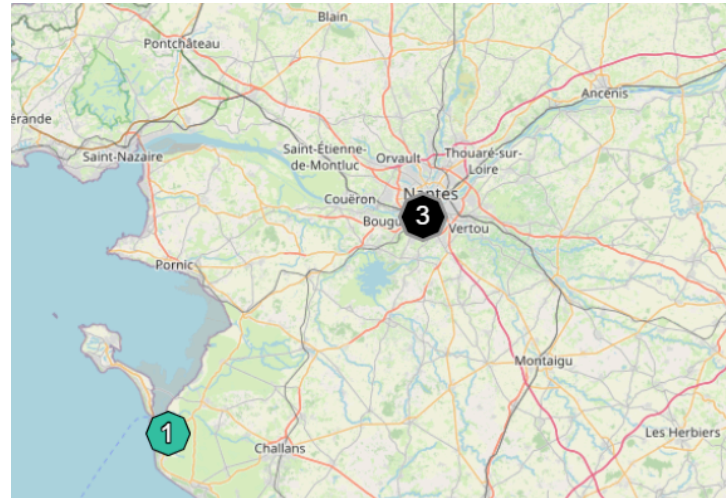
Les réclamations

Carte de répartition des nuisances :

Janvier :



Février :



Mars :

